

**Présents :**

L'ensemble du conseil municipal d'enfants

Conseillères Municipales CME :

Laurence TISSEROND

Claire BIMIER

Nathalie CAILLAUD

Laëtitia COULONNIER

Evelyne MERLET

Absente : Suzanne RAZAFINDRAMANANA

**COMPTE RENDU  
CME  
Du 27 mars 2021**

## 1. Intervention de Monsieur le Maire

- Jean-Paul Olivares a souhaité faire un point sur l'absence du feu tricolore devant l'école publique. Il a précisé que la décision avait été prise de le retirer lorsqu'il est tombé en panne. En effet, il fallait régulièrement faire une mise à jour du boîtier qui permet son fonctionnement et cela engageait trop de frais. De plus, il n'était plus aux normes et son remplacement aurait coûté trop cher.  
L'équipe municipale d'adultes a donc préféré installer deux passages piétons très bien conçus pour sécuriser la traversée des enfants. Il faut savoir également que toutes les routes qui débouchent sur le rond-point sont limitées à 30 km/heure pour faire ralentir les voitures.  
Il précise que si le CME juge la sécurité insuffisante, le sujet peut être de nouveau abordé.

## 2. Boîte à livres

Les Services Techniques ont fabriqué la boîte à livres. Justin, Hugo, Ethan et Maxence ont réalisé la première couche de peinture. Quelques parties étaient plus difficiles à peindre et ont demandé un peu de minutie.

Bruno Guédon a réalisé les dessins en tenant compte des souhaits des enfants (livres empilés, enfant qui lit, phrases explicatives...). Il a respecté les codes couleurs de la structure de jeux puisque la boîte à livres sera installée à côté.

Malheureusement nous ne pouvons toujours pas envisager son inauguration en raison de la crise sanitaire.

## 3. Eco-pâturage

### Pourquoi ? :

- Les animaux entretiennent cet espace d'une manière écologique
- Lien social
- Pas d'utilisation de tondeuse ou débroussailleuse - Pas de nuisances sonores
- La végétation se renouvelle naturellement
- Préservation des espèces (futurs naissances ?)

## Comment ? :

- Il faudra choisir le **terrain**

Laurence s'est renseignée auprès d'autres communes. Elle précise que sur un hectare on peut prévoir entre 5 à 7 moutons par exemple.

Un enfant propose près de la Mairie mais nous lui expliquons que ce parc est réservé pour l'organisation de la fête de l'été et que l'on ne peut pas le bloquer.

L'équipe municipale d'adultes demande aux enfants de choisir entre :

- Un emplacement dans le nouveau quartier à côté de la rue du Martineau
- Un emplacement près de la salle de la Prairie à côté du bassin tampon

Les enfants ont une préférence pour la 2<sup>ème</sup> possibilité (8 voix contre 5 pour le lotissement). Les enfants mettent l'accent sur le fait que c'est facile d'accès que l'on peut également profiter de la structure de jeux lorsque l'on se ballade.

- Il faudra choisir les **animaux**

Il vaut mieux ne pas prévoir de chèvres car elles s'échappent facilement, mangent tout ce qui les entoure donc cela sera plus difficile à gérer. Il en est de même pour l'alpaga qui est un animal couteux.

Les ânes font de trop de bruits et cela pourrait être gênant pour le voisinage.

Nous partons donc sur l'achat de **moutons** qui sont plus résistants et demandent moins de vigilance.

## Qui ? :

Nécessité de prévoir régulièrement de l'eau pour les animaux, de surveiller leur santé, d'entretenir le terrain...

2 solutions :

- Les Services Techniques interviennent mais il leur faut du temps, des connaissances et cela à un coût.
- Une société qui se charge de l'entretien de l'éco-pâturage régulièrement.

Une visite de l'éco-pâturage de la commune de Trémentines est prévue **le samedi 10 avril à 10 h** pour toute l'équipe du CME. Le départ est fixé à **9 h 30 à la Mairie**. Une autorisation sera demandée aux parents et le transport est prévu par les adultes du CME. Tous les enfants sont partants !

Pour conclure, nous précisons au CME que l'équipe municipale d'adultes se charge de prévoir le coût de projet et de choisir l'emplacement.

## 4. Rencontre avec les artisans de Saint-Léger

### Pour qui ?

Les CM1 et les CM2 des deux écoles. Nous devons prévoir 2 dates puisqu'il est impossible d'emmener tout le monde ensemble. Nous prévoyons de faire 3 groupes :

- CM1 école publique
- CM2 école publique
- CM1-CM2 école privée

Le CME souhaite rencontrer :

- Un sculpteur sur bois
- Un boulanger
- Un plaquiste
- Un maçon
- Un coiffeur
- Un garagiste
- Un traiteur/cuisinier

Il serait bien d'envisager ce projet avant la fin de l'année scolaire si les conditions sanitaires le permettent. Il faudra donc rapidement prévoir l'organisation en contactant les professeurs des écoles et les professionnels.

**PROCHAIN CME :**

**Samedi 29 Mai à 10h30**